



MAIRIE DE CHAMARET

26230

70, route de Grignan

Tel : 04.75.46.50.82

Fax : 04.75.46.94.81

INFORMATION RECENSEMENT EN MAIRIE EN VUE DES JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes ayant procédé à leur recensement auprès de la Mairie de Chamaret doivent impérativement se connecter sur le site majdc.fr, dans l' espace jeune .

*En effet, les informations relatives à la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté seront **dès à présent** communiquées par ce moyen.*

Le recensement doit se faire en Mairie à partir de 16 ans, et jusqu'à 3 mois après cette date.

Le Maire.

Maurice BOISSOUT

